

Information ou propagande ?

Les journaux quotidiens sont amenés à couvrir une actualité sociale « brûlante » impliquant de nombreux enjeux politiques et financiers, et ceux s'adressant aux enfants ne dérogent pas à la règle. Mais sont-ils vraiment idéologiquement neutres ?

À la lecture de l'article ci-contre, extrait du *Journal des enfants* (JDE) n°1286 daté du jeudi 21 octobre 2010, je n'ai pu m'empêcher de me lancer dans une petite analyse critique.

Le titre : « Mobilisés ou manipulés ? ».

Ce titre utilise deux termes qui semblent au premier abord contradictoires et dont l'emploi conjoint semble garantir au lecteur que l'article qu'il s'apprête à lire sera objectif, c'est-à-dire dénué de toute orientation idéologique. Les journalistes vont, certes, devoir « trancher » entre la mobilisation et la manipulation des lycéens, mais n'ayant pas de préjugés sur la question, ils dresseront un constat basé sur des faits avérés et non sur des jugements de valeur préalables. Si le titre de cet article matérialise le désir des journalistes du JDE que leurs écrits soient perçus comme objectifs, la ligne éditoriale du journal appuie également en ce sens, comme nous le verrons par la suite. Cette préoccupation semble légitime au regard de la remise en question dont font l'objet les médias par la critique de l'idéologie sous-jacente qu'ils prôneraient. Par ailleurs, un manque d'objectivité serait d'autant plus mal perçue que le journal évoqué ici s'adresse à des enfants, considérés comme ayant trop peu de recul critique pour pouvoir décrypter ce qui relève de l'idéologie.

Revenons donc à notre article. « Mobiliser » est polysémique : on peut être physiquement mobilisé (par quelqu'un), comme lorsqu'on mobilise des troupes en temps de guerre, sans l'être idéologiquement, c'est-à-dire volontairement. Ou bien on peut également « se mobiliser », la tournure pronominale permettant de désambiguïser la question de la présence (ou de l'absence) de conscience politique. Ainsi, si « manipulés » va forcément dans le sens d'une absence de conscience politique de la part des lycéens, « mobilisés », qui semblait a priori être son pendant, ne va pas forcément dans le sens d'une conscience politique, et pourrait même potentiellement aller dans le même sens que « manipulés » (on peut manipuler les lycéens pour qu'ils se mobilisent). Par conséquent, s'il n'est pas très difficile de montrer que les lycéens sont physiquement mobilisés, il n'est cependant pas exclu que leur mobilisation soit une manœuvre des enseignants, syndicats et partis politiques par exemple. Le terme « manipulés » a donc un sens beaucoup plus affirmé que le terme « mobilisé » et pourrait même l'englober, ce qui remet en question l'alternative entre les deux termes.

Le Journal des Enfants

Jeudi 21 octobre 2010

France

Mobilisés ou manipulés ?

Les lycéens manifestent pour contester la réforme des retraites. Mais leur place est-elle dans la rue ?



■ Quoi ?	■ Pourquoi ?	■ Qui ?
Depuis la semaine dernière, des centaines de lycées français sont touchés par un mouvement de grève. Le gouvernement craignait la mobilisation des jeunes. Pourquoi ? Car il avait peur que les manifestations ne dégénèrent. Déjà, plusieurs incidents violents ont opposé les forces de l'ordre [la police] et des jeunes.	Mais qu'est-ce qui a poussé les jeunes à manifester ? Les lycéens ont pris le prétexte de la contestation face à la réforme des retraites. Comme leurs aînés, qui ont encore manifesté mardi 19 octobre, ils ne veulent pas travailler plus longtemps. Mais surtout, ils disent leur peur de ne pas trouver de travail.	Cette décision de descendre dans la rue vient-elle des lycéens ? Oui, si on les écoute. Non, si on en croit le gouvernement qui accuse les syndicats [organisations chargées de protéger les travailleurs] et les partis politiques d'opposition de manipuler les jeunes. Un jeu trop dangereux selon lui.

Si nous voulions montrer que les lycéens sont « mobilisés », il nous faudrait a priori simplement trouver des preuves de cette mobilisation (physique, a minima), car si cette affirmation n'était pas entachée de l'éventualité d'une manipulation, l'absence de cette manipulation n'aurait pas à être démontrée. Il suffirait donc de diffuser des images de lycéens défilant dans les rues, entonnant des slogans et brandissant des pancartes, en affirmant « Les lycéens se mobilisent ». Si par contre, nous voulions démontrer que les lycéens sont « manipulés », il nous faudrait alors non seulement trouver des preuves de cette manipulation, mais de surcroît trouver des preuves de la réelle absence de conscience politique des lycéens. En d'autres termes, pour pouvoir affirmer « Les lycéens sont manipulés », nous aurions à la fois besoin d'étudier les opérations intellectuelles effectuées par des « manipulateurs » (en l'occurrence des syndicats, des enseignants) dont les conséquences se matérialisent dans les actes des lycéens par leur participation aux manifestations, et de démontrer l'absence de mobilisation idéologique. Ainsi, si la question « Mobilisés ou manipulés ? » n'avait pas lieu d'être dans l'affirmation de la mobilisation, elle aurait au contraire toute sa place dans la démonstration de la manipulation, qui doit absolument se prononcer sur la mobilisation sous peine que la démonstration ne paraisse péremptoire.

En d'autres termes, la vraie question qu'on se pose c'est « sont-ils manipulés ? » car n'importe quel observateur dans la rue, devant son journal papier ou télévisé peut remarquer qu'ils sont bien mobilisés. Nous pouvons cependant modérer le propos, car une fois que les deux éventualités sont formulées et diffusées dans le débat public, le questionnement gagne en légitimité et n'importe quel journaliste (et ce, quelles que soient ses opinions politiques) peut être amené à poser cette question. En effet, du fait de la notoriété du questionnement émerge la nécessité de démontrer la mobilisation lycéenne et non plus simplement de la montrer : toute mobilisation lycéenne devient alors une mobilisation potentiellement manipulée. Afin de déterminer la façon dont nous devons interpréter ce titre et par conséquent les éventuelles orientations idéologiques de cet article, il nous est nécessaire de poursuivre l'analyse de l'article, afin d'en confronter les différents éléments.

Le chapeau : « Les lycéens manifestent pour contester la réforme des retraites. Mais leur place est-elle dans la rue ? »

Le fait que ce questionnement soit formulé pour la seconde fois, après « Mobilisés ou manipulés ? », amplifie l'interrogation que l'on se pose et laisse moins de place au doute concernant la réponse que l'on souhaite y apporter. En réalité, le fait de poser (et de reposer) la question entérine la validité et la nécessité de l'interrogation (« On est en droit de se demander si leur place est bien dans la rue »). Par ailleurs, cette formulation est orientée car elle appelle à une réponse négative : non seulement il apparaît plus aisé de répondre « Non, *en effet*, leur place n'est pas dans la rue » (on est d'accord avec la négation), plutôt que « *Mais* oui, *en fait* leur place est bien dans la rue ! » (désaccord avec la négation), mais en plus, on imagine mal répondre « Oui, *en effet*, leur place est bien dans la rue » (accord avec ce qui serait une affirmation) ou « *Mais* non, *en fait* leur place n'est pas dans la rue » (désaccord avec l'affirmation). On le sait, la manière de poser une question oriente la propension du destinataire à répondre d'une manière ou d'une autre. Par exemple, lors d'enquêtes sociologiques, on a pu remarquer que les individus disaient beaucoup plus souvent être croyants lorsqu'on leur demandait « Croyez-vous en Dieu ? » (81%) plutôt que « Est-ce que vous croyez en Dieu ? » (66%)¹.

Ainsi, le titre du présent article (« Information ou propagande ? ») ainsi que son chapeau (« Les journaux quotidiens sont amenés à couvrir une actualité sociale « brûlante » impliquant de nombreux enjeux politiques et financiers, et ceux s'adressant aux enfants ne dérogent pas à la règle. Mais sont-ils idéologiquement neutres ? ») ont été rédigés en utilisant les mêmes techniques. En posant la question de l'idéologie, le chapeau a pour objectif d'éveiller un doute chez le lecteur et donc d'orienter sa lecture. Par ailleurs, le titre utilise également un terme très fort, « propagande », accompagné d'un terme beaucoup plus consensuel et pouvant se fondre dans le premier, « information »². Nous pouvons enfin remarquer l'ordre des mots, qui a son importance : « Manipulés ou mobilisés ? » n'aurait pas sonné de la même manière que « Mobilisés ou manipulés ? », le second terme de la question originelle ayant non seulement un poids sémantique plus important, mais également un poids syntaxique qui le met en valeur. De la même manière, « Information ou propagande ? » met fortement en avant la possible « propagande » du journal.

1 Voir à ce propos Jeannine Richard-Zappella, « Variations interrogatives dans la question de sondage », in Mots, n°23 « Le discours des sondages d'opinion », pp. 24-38 (p. 27), Juin 1990

2 Même si « propagande » est plus fort que « manipulés »

« Quoi ? Des centaines de lycées français sont touchés par la grève. »

Sans vouloir alimenter une guerre des chiffres éculée ces derniers temps, on peut simplement se demander quels sont ceux relayés par le journal (ici de manière relativement vague). En consultant un article du Monde³ daté du jour de publication de cet article dans le JDE, nous pouvons alors découvrir que « selon le ministère de l'Éducation nationale, 312 lycées étaient bloqués ou perturbés jeudi, soit 7,25 % du total des établissements. Le syndicat lycéen FIDL annonce pour sa part 1 300 lycées mobilisés, dont 700 bloqués ou pratiquant le « barrage filtrant » à leurs entrées. » On remarque donc que le JDE, en évoquant « des centaines de lycées », se positionne uniquement du côté du ministère de l'Éducation nationale.

Par ailleurs, les lycées sont « touchés » par un mouvement de grève, sous-entendu « victimes » de la grève, cette formulation ayant pour conséquence de gommer l'implication des lycéens dans le mouvement de grève. Non seulement les jeunes ne sont pas acteurs de ce mouvement (on parle de lycées et non de lycéens) mais en plus il ne s'agit pas ici d'évoquer les actions menées dans le cadre d'un mouvement social mais seulement les conséquences presque « mécaniques » de ce mouvement (les lycées sont « touchés », mais pas « bloqués » par exemple). Si la citation extraite d'un article du *Monde* ne met pas non plus en évidence le rôle des lycéens dans le mouvement (un mouvement qui pourrait n'être que le fait des enseignants), elle réintroduit cependant la situation qui est faite aux lycées dans un mouvement social actif par l'utilisation des termes « bloqués » et « perturbés ». La formulation du JDE semble ainsi rejoindre le traitement médiatique des grèves de cheminots notamment : au lieu d'interroger des grévistes pour comprendre et faire connaître leurs revendications, on n'interroge bien souvent que les « victimes » du mouvement de grève, c'est-à-dire ceux qui sont directement « touchés » dans leur vie quotidienne : un jeune homme dans une situation précaire qui dira avoir peur de perdre son travail, une jeune fille qui ne pourra pas aller passer son permis de conduire.

« Le gouvernement craignait la mobilisation des jeunes. Pourquoi ? Car il avait peur que les manifestations ne dégénèrent. »

Ce que l'article du JDE nous affirme ici, c'est que si le gouvernement craignait la « mobilisation » des jeunes, ce n'était pas du tout pour des motifs idéologiques mais ce serait en réalité dans un but tout à fait « louable » : il voulait éviter toute violence. On pourrait cependant imaginer qu'au-delà de la simple attention à la sécurité de ses citoyens, le gouvernement pouvait craindre que le mouvement de contestation de la réforme ne prenne de l'ampleur. Certes, le JDE s'adresse à des enfants et doit par conséquent leur être accessible, au prix de certaines simplifications. Mais au-delà des efforts de simplification de l'information qui sont visiblement opérées, on peut également déceler un choix des arguments avancés de manière à montrer un certain côté du mouvement social.

Par ailleurs, un lien de causalité totalement décontextualisé est très rapidement établi entre les jeunes et la violence : les lycéens sont associés à la violence, alors même qu'ils ne se sont pas (encore) « mobilisés ». Ce n'est pas comme si on attribuait des actes de violence déjà perpétrés à des jeunes ; même si aucun acte n'a encore été commis, la violence des jeunes apparaît comme une menace toujours réelle et qui risque à tout moment d'éclater. Si la formulation de ces phrases peut laisser supposer que ce pré-étiquetage serait le fait du gouvernement, le choix de ce seul argument par les journalistes du JDE indique malgré tout une prise en charge de l'argumentation.

« Déjà, plusieurs incidents violents ont opposé les forces de l'ordre [la police] et des jeunes. »

D'une part, comme cette phrase suit immédiatement la précédente, on en conclut que le gouvernement avait raison : ses craintes étaient bel et bien fondées. Cette phrase contribue ainsi un peu plus à évincer toute éventualité d'une motivation idéologique et corrobore par conséquent l'idée selon laquelle la seule volonté du gouvernement était la sécurité de ses citoyens. De plus, le pré-étiquetage est confirmé : ce sont bien les jeunes qui ont fait dégénérer les manifestations.

D'autre part, ce qu'on nous montre du mouvement, c'est la violence qui en émerge (sans bien sûr la détailler, mais nous sommes sur un article court et destiné à des enfants) : des incidents « violents » perpétrés par des jeunes qu'on n'arrive pas à contrôler. De plus, ces actes de violences sont présentés comme étant très certainement amenés à se reproduire, par l'utilisation de l'adverbe « déjà ». Ces incidents violents ne seraient en fait qu'un début... Un rapprochement avec la manière dont les articles et journaux télévisés destinés aux

3 http://www.lemonde.fr/politique/article/2010/10/21/le-gouvernement-accelere-le-pas-les-syndicats-annoncent-de-nouvelles-mobilisations_1429508_823448.html

adultes couvrent parfois le même type d'évènements peut être réalisé : on montre des casseurs portant des cagoules, des vitrines brisées, des voitures brûlées, des violences contre les forces de l'ordre. Peut-on avoir envie de voir son pays tomber aux mains de dangereux « anarchistes » qui ne revendiqueraient rien d'autre, dans l'imaginaire collectif, que la violence et le vol ? (D'ailleurs, certains semblent avoir compris cette stratégie de décrédibilisation d'un mouvement social, au vu des récentes histoires mettant en scène les forces de l'ordre déguisées en casseurs pour commettre des exactions à l'encontre d'objets mais aussi de personnes.)

« Pourquoi ? Mais qu'est-ce qui a poussé les jeunes à manifester ? »

Cette question est posée pour la troisième fois. On se demande vraiment, très lourdement cette fois-ci, pourquoi les jeunes ont fait de telles choses, comment ils ont pu faire ça. Notons ici l'emploi du passé composé à la place du présent employé précédemment comme vérité générale dans la phrase : « Mais leur place est-elle dans la rue ? » Ainsi, si la manifestation est envisagée comme un mouvement révolu (et cela malgré le fait que de nombreuses manifestations sont encore organisées un mois après la publication de cet article dans le JDE), l'interrogation sur la légitimité de la présence des lycéens en manifestation (quelle qu'elle soit) est et restera sans doute, quant à elle, toujours d'actualité (et en l'occurrence, le « non » attendu à la question également). Finalement, seule la violence est sans doute amenée à se poursuivre.

« Les lycéens ont pris le prétexte de la contestation face à la réforme des retraites. »

Le terme « prétexte » est un bon moyen de décrédibilisation du mouvement. Le JDE nous apprend ici que les lycéens ne manifestent pas contre la réforme des retraites, celle-ci n'est en réalité pour eux qu'un « prétexte » pour descendre dans la rue. Sont-ils même au courant du contenu de cette réforme ou bien sont-ils justement « manipulés » ? S'ils descendent (ou sont descendus, au passé) dans la rue, c'est pour autre chose selon les journalistes (Mais pour quoi donc ? On peut reposer une quatrième fois la question, même si celle-ci n'est pas formulée).

« Comme leurs aînés, qui ont encore manifesté mardi 19 octobre, ils ne veulent pas travailler plus longtemps. Mais surtout, ils disent leur peur de ne pas trouver de travail. »

Si la phrase précédente tendait à décrédibiliser le mouvement en disant que les retraites ne sont qu'un prétexte, ces deux phrases montrent que les lycéens descendent peut-être dans la rue pour d'autres revendications sociales malgré tout, ce qui apparaît donc comme une concession. D'une part, « ils ne veulent pas travailler plus longtemps ». Sachant que la contestation face à la réforme des retraites n'est qu'un « prétexte » pour eux, le fait de ne pas vouloir travailler plus longtemps apparaît donc *de facto* sans lien avec la réforme des retraites. Les lycéens n'auraient-ils pas compris l'objet de la réforme ? Si « ils ne veulent pas travailler plus longtemps » peut apparaître comme une simplification discursive visant à s'adapter à un public enfantin, cela peut également apparaître comme la preuve d'une certaine mauvaise volonté, dans le cadre, peut-être, d'une réforme nécessaire ?

D'autre part, ce serait au profit d'une « cause sociale » plus vaste qu'ils manifesteraient : le chômage, ou plus précisément la peur du chômage (ce qui n'est pas la même chose puisqu'une peur peut potentiellement ne pas être fondée). Mais en fait, est-ce utile de descendre dans la rue par peur du chômage ? Oui, si on estime que l'État a sa part de responsabilité et le devoir de mettre en place des mesures pour le réduire. Non, si on estime qu'il en va beaucoup plus de la responsabilité individuelle (par exemple, choisir des filières « qui marchent », c'est-à-dire qui ne sont pas « bouchées », comme on l'entend ici et là). Finalement, ces deux phrases ne vont dans le sens d'une concession que si l'on estime que la responsabilité de l'État est engagée, mais aucune précision ne permet ici de pencher pour une interprétation plutôt qu'une autre.

« Qui ? Cette décision de descendre dans la rue vient-elle des lycéens ? »

La question de la manipulation des lycéens, de moins en moins potentielle, est posée pour la quatrième fois du court article. Là encore, comme la deuxième fois (pour rappel, « Mais leur place est-elle dans la rue ? »), la question est orientée. Si on la pose, c'est déjà qu'on a une certaine idée en tête. Mais examinons plutôt les réponses tant attendues à une question tant de fois posée.

« Oui, si on les écoute. »

Le JDE n'argumente pas du tout cette éventualité, qui tient en 5 mots avec une moyenne de 3,2 lettres par mot. La formulation « si on les écoute » prend une certaine distance avec les lycéens et les arguments (ou

« prétextes ») qu'ils pourraient avancer, ou en l'occurrence ceux précédemment évoqués : la peur du chômage et le fait de ne pas vouloir travailler plus longtemps.

« Non, si on en croit le gouvernement qui accuse les syndicats [organisations chargées de protéger les travailleurs] et les partis politiques d'opposition de manipuler les jeunes. Un jeu trop dangereux selon lui. »

Sans faire les mêmes calculs, on voit que le « non » est beaucoup plus étayé. Préfère-t-on « écouter les jeunes » ou bien « croire le gouvernement » ? La démonstration semble ainsi être faite : dans le second cas, les jeunes seraient en fait manipulés, à la fois par les syndicats et partis politiques d'opposition. Ce qui apparaît comme un « jeu » serait d'ailleurs « trop dangereux » selon le gouvernement, et l'article nous a bien prouvé, en évoquant les violences perpétrées par « les jeunes » que celui-ci n'avait pas tort de fustiger les auteurs de la manipulation.

Mais, me demanderez-vous, ce journal est-il beaucoup lu ? Par qui ? Quelle est sa ligne éditoriale ? Et en fait, d'où provient-il ? A qui appartient-il ? Chaque chose en son temps.

Est-il beaucoup lu ? Par qui ?

Il est bien évidemment beaucoup lu, si l'on en croit le site internet du journal⁴, et même utilisé par les enseignants comme support pédagogique : « Son contenu clair et ludique lui vaut la reconnaissance des académies et de l'Éducation nationale. Les ateliers de soutien scolaire ALEM de Paris et Marseille font eux aussi confiance au JDE. Au final on compte 20 000 classes abonnées en France, soit 560 000 élèves. Le JDE a naturellement trouvé son public dans le monde entier. Présent dans 115 pays, du Brésil à la Mongolie, en passant par l'Australie, le JDE est aussi bien lu par des jeunes Français expatriés que par des enfants et adultes apprenant notre langue. »

Quelle est sa ligne éditoriale ?

« Les enfants sont plongés tous les jours dans un véritable tourbillon médiatique. Et selon leurs propres mots : "Ça va trop vite à la télé !". L'actualité doit être adaptée aux jeunes lecteurs. Sans tabou, le JDE respecte l'éthique et reste objectif. Il permet de :

1. Développer l'esprit critique et la connaissance du monde
2. Habituer l'enfant à la lecture de la presse
3. Instaurer le dialogue sur des sujets réservés aux adultes.
4. Un support pédagogique de référence

Support accessible et vivant, le journal se plie à de multiples utilisations : suivre l'actualité, organiser des débats, illustrer un cours, expliquer un événement de manière simple... »⁵

L'article de Wikipédia⁶ appuie l'idée d'objectivité développée sur le site officiel du JDE : « Le JDE respecte l'éthique et ne porte pas de jugement sur l'actualité. Ayant pour cible les enfants, il se veut outil d'information et de travail. » En observant les contributeurs à l'article, peu de doutes sont permis quant à leur affiliation au journal⁷.

4 <http://www.jde.fr/footerLinks/about>

5 Même lien que le précédent

6 http://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Journal_des_enfants

7 Pour preuve, on peut remarquer que le pseudonyme de l'internaute ayant créé cet article le 5 mars 2007 est « Julie-JDE », qui n'a par ailleurs, sous ce nom, participé à aucun autre article de l'encyclopédie libre. La première phrase était alors : « Le JDE respecte l'éthique et reste objectif » (comme sur le site du JDE), et est devenue, quelques heures plus tard à peine : « Le JDE respecte l'éthique et ne porte pas de jugement sur l'actualité » grâce à l'internaute plus connu sous l'IP 212.103.5.22. Cet internaute a contribué à de nombreux articles, liés notamment à l'Alsace (là où a été créé le journal), mais surtout en médiatisant l'existence du JDE dans l'article « Presse jeunesse ».

Mais au juste, à qui appartient ce journal ?

Les réponses à cette question sont, quant à elles, peu fournies. Wikipédia⁸ nous apprend qu'il a été « fondé en 1984 par Béatrice d'Irube⁹ et le quotidien régional L'Alsace-Le Pays¹⁰ ». Mais sur le site du JDE, pas un mot à ce propos. Le n°4 bis du Bulletin Officiel de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes¹¹ nous permet cependant de découvrir que la Banque Fédérative du Crédit Mutuel contrôle plusieurs sociétés à travers diverses filiales dont la Société Française d'Édition de Journaux et d'Imprimés Commerciaux (SFEJIC). La SFEJIC exploite des régies publicitaires, une chaîne de télévision locale et des titres de presse dont *Le journal des enfants*. Ainsi, le principal actionnaire du JDE est, à 98%, le Crédit Mutuel. Et l'on peut lire, sur le site internet du Crédit Mutuel (pour les particuliers¹² et les professionnels¹³ : « une retraite, ça se prépare ! Souvent longtemps à l'avance. » Les habitus aussi, ça se prépare dès l'enfance, et notamment la disposition à « se constituer une retraite supplémentaire par capitalisation » par le biais de « manipulations » douces et indolores. D'ailleurs, « avec le Crédit Mutuel, les solutions ne manquent pas pour avancer en toute sérénité ».

Mona Zegai (Sundep-Paris)

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
Loire-Atlantique, Centre-Ouest

Accès comptes Identifiant :
Démonstration

Accueil Particulier Jeune Agriculteur Professionnel Association - CE

> Accueil > Particulier > Votre retraite

VOTRE QUOTIDIEN
VOTRE TÉLÉPHONE MOBILE
VOTRE VÉHICULE
VOTRE LOGEMENT
VOTRE FAMILLE
VOTRE PATRIMOINE
VOTRE RETRAITE

Préparer votre retraite
Percevoir des revenus complémentaires
Vivre pleinement votre retraite

Nos solutions Produits
Vos simulations
Vos souscriptions

Votre retraite
Une retraite, ça se prépare ! Souvent longtemps à l'avance. Avec le Crédit Mutuel, les solutions ne manquent pas pour avancer en toute sérénité.
Et une fois venu l'heure d'en profiter, là encore votre banque vous accompagne pour vous faciliter le quotidien comme pour donner vie à vos nouveaux projets.

Préparer votre retraite
C'est une réalité : vos revenus vont probablement chuter à l'heure de la retraite ! Pour autant, il existe des solutions efficaces pour conserver votre niveau de vie en disposant, le moment venu, de **ressources complémentaires** : il faut y penser dès maintenant !
» Découvrez nos solutions pour préparer votre retraite

Compléter vos revenus complémentaires
Pour être sûr de **maintenir votre futur niveau de vie**, deux types de placements s'avèrent judicieux : les produits à revenus immédiats où vous disposez d'un capital à court terme et l'investissement locatif pour disposer de revenus complémentaires tout en diversifiant votre patrimoine.
» Percevez des revenus complémentaires

8 http://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Journal_des_enfants

9 http://fr.wikipedia.org/wiki/B%C3%A9atrice_D%27IRUBE

10 http://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Alsace-Le_Pays

11 http://www.minefe.gouv.fr/directions_services/dgccrf/boccrf/2007/07_04bis/c2007_21_bfcm_republicainlorrain.pdf

12 <https://www.creditmutuel.fr/cmlaco/fr/info/particulier/retraite/>

13 <https://www.creditmutuel.fr/cmcee/fr/banques/professionnels/epargne-entreprise/epargne-retraite/>